



JOURNEE "ADMINISTRATEURS SEXTANT"

16 JUIN 2016

IFREMER, CENTRE DE BRETAGNE, SALON DE L'OCEAN

Compte-rendu rédigé par Catherine Satra Le Bris

Participants (38)

AAMP	Annie Birolleau
AAMP	Sonia Carrier
AAMP	Antoine Forget
AAMP	Marie Mahier
AAMP	Cécile Pellan
AAMP	Steven Piel
Cedre	Vincent Gouriou
CEREMA / DTecEMF	Marion Messenger
CLS	Karen Cordier
CNRS Roscoff	Mark Hoebeke
France Energies Marines	Kelly Cayocca
IUEM / LETG	Mathias Rouan
MEDDE	Olivier Dissard
MNHN	Jeanne de Mazières
Terra Maris	Matthieu Le Tixerant
Titellus	François-Xavier Prunayre
Ifremer Nantes	Gaétane Durand
Ifremer Nantes	Morgan Le Moigne
Ifremer Port-en-Bessin	Marie-Laure Cochard

Ifremer Brest	Thierry Carval
Ifremer Brest	Florence Conquet
Ifremer Brest	Céline Cordier
Ifremer Brest	Nolwenn Danioux
Ifremer Brest	Marie-Odile Gall
Ifremer Brest	Emeric Gautier
Ifremer Brest	Jean-François Le Roux
Ifremer Brest	Benoit Loubrieu
Ifremer Brest	Thomas Loubrieu
Ifremer Brest	Julien Meillon
Ifremer Brest	Mathilde Pitel-Roudaut
Ifremer Brest	Erwann Quimbert
Ifremer Brest	Catherine Satra Le Bris
Ifremer Brest	Laure Simplet
Ifremer Brest	Paul Sorin
Ifremer Brest	Julie Tourolle
Ifremer Brest	Vanessa Tosello
Ifremer Brest	Mickael Treguer
Ifremer Brest	Mickaël Vasquez

Les présentations sont en ligne sur le site de Sextant : <http://sextant.ifremer.fr/fr/web/sextant/les-ressources-documentaires/journees-des-administrateurs/jadm2016>

En voici une synthèse.

1. SESSION SEXTANT

FAITS MARQUANTS 2015-2016

- Au niveau de l'équipe : Paul Sorin a rejoint l'équipe en tant qu'administrateur, en février en CDD et ce jusqu'en septembre 2016.

- Comité de suivi Sextant : le comité constitué de la cellule centrale et d'administrateurs locaux de Sextant se réunit 2 fois par an, les comptes-rendus sont envoyés à l'ensemble des administrateurs. Suite à un appel à volontaires, le comité a accueilli de nouveaux membres et s'est réuni le 8 mars 2016. Les points principaux ont été le retour de chacun sur la version 6 et la présentation des nouvelles fonctionnalités en cours de développement.

- Un comité stratégique a été mis en place, interne à l'Ifremer et composé de IMN/D, IDM/D, responsables des services SISMER, ISI, RIC, de la cellule Sextant et du coordinateur des systèmes d'information de l'Ifremer. Les objectifs sont de s'assurer que les orientations données à Sextant s'intègrent au sein des axes stratégiques de l'Ifremer et de la feuille de route du département IMN et de partager une vision commune de l'usage de Sextant, aux niveaux national et européen, et de la porter auprès des équipes scientifiques.

Les principales conclusions sont d'améliorer l'affichage du contenu du catalogue, proposer une synthèse des données marines nationales et européennes, s'intégrer dans l'infrastructure de recherche Pôle Océan, faire évoluer le portail data.ifremer.fr qui s'appuiera sur les fonctionnalités de Sextant dans sa version 2, et de travailler à des indicateurs trimestriels systématiques.

- Le point fort de l'année écoulée est la mise en exploitation de la version 6 de Sextant en novembre 2015, déployée progressivement à l'ensemble des sites Sextant, sous forme d'une API javascript.

- Statistiques : 730 utilisateurs identifiés, dont 257 administrateurs ; augmentation du nombre de visiteurs, de visites du site web ; 144 catalogues thématiques ; 4820 fiches de métadonnées publiques pour environ 7500 couches.

- Conventions en cours :

✓ La Réunion

- REMATA - Préfectures de Réunion, Mayotte et TAAF - 2014-2016
- Réserve Nationale Marine de la Réunion - 2013-2015 - en cours de renouvellement
- Kelonia, observatoire des tortues marines - 2014-2016
- Globice, association pour le suivi des cétacés - 2014-2016
- Université de La Réunion, projet Megafaune - 2015-2017

✓ Nouvelle-Calédonie

- PAMOLA - Patrimoine Mondial Lagonaire de Nouvelle-Calédonie – Gouvernement Calédonien, Collectivités territoriales et Conservatoire des Espaces Naturels - 2013-2015

✓ Métropole

- LIENSs - Laboratoire Littoral, Environnement et Société, unité mixte de l'université de La Rochelle et du CNRS - 2012-2016

- Observatoire PELAGIS -unité mixte de service de l'université de La Rochelle et le CNRS -2013-2017
 - Agence des aires marines protégées - 2013-2017
 - Planification des EMR - CEREMA - renouvellement annuel
 - MEDDE pour la DCSMM et Granulats marins - renouvellement annuel
- Formations Utilisateurs données sur la nouvelle interface, à Dinard, en Nouvelle-Calédonie, à La Réunion, en Martinique, à La Tremblade et à Brest : 57 participants. Le [guide d'utilisation](#) est à jour et est en ligne.
 - Formations Administrateurs, proposées sur deux niveaux, dont la saisie d'une métadonnée sur la nouvelle version de l'éditeur depuis le 17 juin 2016 : [le guide de saisie](#) est à jour et en ligne. Formation donnée à Brest, en Nouvelle-Calédonie, à La Réunion, en Martinique, à La Tremblade : 55 participants.
 - Participation à 3 colloques nationaux (SIST15, septembre 2015 ; merlGeo, novembre 2015 ; FOSS4G, mai 2016) et au BlueDay du pôle mer Atlantique en avril 2016.
 - Services OGC : organisation des données dans plusieurs services WMS de visualisation et mise en place progressive de services WFS de téléchargement (liste à jour sur l'onglet [Services OGC](#)) ; utilisation de QGIS Server pour la génération des services web.
 - Interopérabilité des métadonnées : utilisation des services CSW de catalogage pour le moissonnage vers le Geocatalogue national (1605 métadonnées) et la plateforme Open Data (152 métadonnées).
 - 94 jeux de données déclarés avec un DOI, permettant une citation dans les références bibliographiques, un lien vers Archimer, les fiches de campagnes à la mer et vers l'annuaire.
 - Suite à la possibilité d'intégrer les outils Sextant dans un site web par l'API et aux développements de nouvelles fonctionnalités de filtre et traitement des données, des nouveaux portails d'accès à la donnée peuvent être développés (Atlas Benthale, Archimède web) ou peuvent évoluer vers ces nouvelles technologies pour les systèmes existants (refonte de Surval).
 - Nouvelle charte graphique sous Ezpublish à venir au 2nd semestre 2016, avec la prise en charge de la refonte des sites webs Sextant existants.

PANORAMA DES PROJETS ET DES DONNEES

Catalogues pour lesquels il y a eu de l'activité en 2015-2016 :

- niveau européen : Coriolis, AtlantOS, Emodnet (Chimie, Bathy, Physique), CheckPoint (Méditerranée, Atlantique, Mer noire)
- niveau national : DCSMM, DCE, SISMER, Géosciences marines, Surveillance littorale, REPAMO, Atlas des espèces benthiques
- niveau régional : Atlas des règlementations des pêches, Observatoire des oiseaux marins en Manche – Mer du Nord, Océan Indien, Nouvelle-Calédonie, Antilles
- projets à venir : REEHAB, Saint-Pierre et Miquelon, SISAQUA, GlobCoast, IREMARE, Jerico Next

LES NOUVELLES FONCTIONNALITES DE LA VERSION 6

- Utilisation personnalisée de l'API Sextant, avec choix des modules à utiliser, pour intégration dans tout site web.

Configuration possible :

- Catalogue : liste des catalogues ; liste et label des facettes
 - Carte : contexte cartographique ; emprise ; Liste des services distants WMS, WMTS ; raccourcis géographiques ; outil de filtre sur les noms de couche
 - Panier : type de format ; liste des projections
- Nouvel éditeur des métadonnées (mis en œuvre le 16 juin) : la vue Sextant se présente sous forme de six onglets reprenant les champs à renseigner obligatoirement.
- Annuaire des contacts intégré dans la métadonnée, permettant à la saisie une recherche et le renseignement automatiques des informations et d'associer les jeux de données au CV des auteurs.
- Les services OGC et les serveurs OWS : mise en œuvre de nouveaux protocoles pour le développement de nouvelles fonctions (WMS/WFS/WCS/WPS/SOS)
- Filtre et recherche à facette sur les données, lorsque le couple WMS/WFS est présent
 - Traitement en ligne lorsque le couple WMS/WPS est présent
 - Accès aux données d'observation (séries temporelles) par protocole SOS
- Tests en cours : intégration d'un globe virtuel, avec possibilité d'utiliser ses propres MNT et de plaquer les couches du catalogue sur ces MNT.

2. SESSION SEXTANT - FOCUS

UTILISATION DE QGIS SERVER

Présentation par Julien Meillon, Ifremer Brest, IDM/SISMER

Utilisation de QGIS Server, logiciel libre, pour la génération des services web de diffusion de la donnée (WMS, WF, WCS), grâce à la même bibliothèque de visualisation de QGIS : diffusion de tous les formats de donnée lisibles par QGIS.

Les étapes :

- Créer son projet QGIS,
- Ajouter les jeux de données et gérer leur affichage
- Parallèlement, demander la création des services de diffusion à sextant@ifremer.fr : au choix WMS/WFS/WCS
- Ajouter quelques « métadonnées » sur les couches
- Ajouter quelques « métadonnées » sur le projet et paramétrer les services OGC
- Envoi du package « jeu de données + projet Qgis » à la cellule Sextant ou Demande de mise à disposition d'un espace de stockage (interne Ifremer uniquement)

Les avantages : administration décentralisée pour le partage de ses données et mise à jour autonome

Les points de vigilance : suivre les recommandations d'organisation des données (organisation des fichiers, style, fichier .qgs, etc.) ; ne pas considérer l'espace de stockage comme un espace de travail ; un contrôle moins direct de la part de la cellule Sextant (rester en contact).

LIEN ENTRE DOI DE JEUX DE DONNEES, PUBLICATIONS ET CAMPAGNES SCIENTIFIQUES, ET ANNUAIRE

Présentation par Catherine Satra Le Bris, Ifremer Brest, IDM/SISMER

Sextant permet désormais d'attribuer des DOI (Digital Object Identifier) aux jeux de données décrits dans les catalogues. Une ressource numérique (ex : un Dataset, un modèle, ...) peut donc désormais bénéficier d'un identifiant persistant au même titre que les publications. Ces DOI fiabilisent la citation des données et fournit un lien stable vers la ressource.

L'url du DOI redirige l'internaute vers une page HTML. Un mécanisme construit automatiquement toutes les nuits, ces pages web pour l'ensemble des fiches de métadonnées publiques de Sextant. Elles sont accessibles depuis l'adresse <http://sextant.ifremer.fr/record/liste.htm>.

Afin d'attribuer un DOI à un jeu de données, des éléments obligatoires doivent être renseignés dans la métadonnée :

- un ou des auteurs identifiés ;
- le nom d'un éditeur (ce peut être l'organisme d'appartenance des auteurs) ;
- une date (de création ou de publication) ;
- un code identifiant, construit de la manière suivante :
DOI:10.12770/numero_identifiant_unique_de_la_metadonnee
(ex: DOI:10.12770/6017b53d-a0f4-422d-83b5-7efcd20c9f86)

Ces éléments sont utilisés pour générer la citation automatiquement et pour l'enregistrement chez DataCite.

Affichage sur les CV de l'annuaire Ifremer : uniquement pour les auteurs des jeux de données, liste dans la rubrique « Jeux de données »

Mise à jour automatique durant la nuit sur la base des contacts décrits dans la métadonnée et renseignés à partir de l'annuaire, et liste de tous les jeux de données publiques, même ceux sans DOI.

Affichage sur les références bibliographiques d'Archimer : uniquement pour les jeux de données avec un DOI, liste dans la rubrique « Jeux de données associées »

URL du DOI à renseigner au moment de l'enregistrement d'un document ou demander auprès de Archimer l'ajout du DOI, si le document est déjà enregistré.

Affichage sur les fiches de campagnes à la mer : uniquement pour les jeux de données avec un DOI, liste dans la rubrique « Données publiés »

Demander auprès du SISMER l'ajout du DOI dans la fiche de la campagne. L'automatisation de l'affichage des jeux de données publiés sur la fiche campagne sera possible, moyennant un développement, et sur la base du renseignement des DOI des campagnes à la mer dans les fiches de métadonnées concernées (reprise déjà effectuée dans toutes les métadonnées mentionnant des campagnes à la mer).

CONTRIBUTION DE SEXTANT A L'IDG NATIONALE ET A LA MISE EN ŒUVRE D'INSPIRE

Présentation par Zoé Petty, BRGM

Suite à des soucis de transport, Zoé Petty n'a pu se rendre à la journée. La présentation est cependant en ligne.

Présentation informelle par Olivier Dissard, MEEM/CGDD/DRI/Mission Information Géographique

[Site web du Sénat](#) de présentation des discussions autour de la loi, en temps quasi réel (légèrement différé) avec le déroulé chronologique : vous y trouverez le texte adopté par l'assemblée (n° 663) et celui qui a été adopté par le Sénat (n° 131).

Le texte de l'assemblée a été sensiblement amendé par le Sénat. Il faut aussi prendre en compte un certain nombre d'amendement déposés entre l'assemblée et le Sénat du fait de l'annulation du futur projet de loi Macron 2 (projet Noé). Les volets numériques de Noé ont été réinjectés dans la loi Lemaire entre les lectures des deux chambres sous forme d'amendements.

Les deux textes (Assemblée et Sénat) ont leurs points forts et faibles pour notre analyse : le texte de l'assemblée est plus proche de ce à quoi le gouvernement veut aboutir mais le texte du Sénat contient les amendements Noé. Les 2 textes ont été votés avec très peu d'opposition (3 voix contre à l'assemblée, 1 seule au Sénat qui s'est révélée être une erreur de manipulation).

Enfin, les précédentes lois (dont la loi Cada et la loi Valter) ont été codifiées en janvier 2016 dans le "Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), il est donc fait mention de ce code dans le texte de loi du Sénat (et non encore celui de l'assemblée qui en a discuté antérieurement)

Les commentaires qui suivent sont des résumés et interprétations en peu de mots du texte. C'est réducteur. Mieux vaut lire les articles nous concernant.

Article 1er :

- communication des données entre administrations pour l'accomplissement des missions de service public : cela répond à un vide juridique : la loi CADA concernait la communication d'information du public vers le privé. Typiquement, si un maire exigeait la communication d'une information pour sa commune, il ne pouvait l'exiger qu'en son nom propre et non en tant que maire.

- gratuité des "échanges" (le terme est important) d'information entre l'Etat, ses EPA : cela fait suite au [rapport Fouilleron](#)

Article 2 :

- communication à la demande à un intéressé des règles (algorithmes) qui ont régi une décision individuelle.

Article 4 :

- les administrations publient en ligne leurs documents par défaut, elles n'attendent pas que quelqu'un le leur demande (ex loi Cada)

- attention à l'alinéa 6 : sens de "mises à jour de façon régulière" : est-ce la publication qui est mise à jour ou la base de données (ce qui semble irréalisable)

- alinéa 7 : on publie les bases de données dont la publication présente un caractère économique, social, sanitaire ou environnemental, ce n'est pas uniquement leur propriétaire qui décide de leur intérêt.

Article 4bis :

Les cahiers des charges des eco-organismes dans le cadre de la gestion des déchets prévoient de décrire des conditions d'ouverture de certaines données concernant les matières issues du traitement des déchets.

Article 7 :

- "Abandon" du droit sui-generis pour les bases de données produites par les administrations qui ne pourront interdire de réutilisation même partielle. Cela ne concerne pas les bases de données produites dans l'exercice d'une mission de service public à caractère industriel et commercial.

- liste de licences préférentielles fixée par décret

Article 9 : service public de la donnée :

- une liste de données de références sera dressée dans un décret en conseil d'Etat avec administrations responsables, critères qualité concernant la mise à disposition (texte très variable entre l'Assemblée et le Sénat sur ce sujet)

Article 10 :

- les titulaires de marché livrent les données et contenus de bases de données produites durant l'exécution, indispensable à l'exécution de la mission de service public....

Article 11 :

- publication des données essentielles des conventions de subvention si elles sont supérieures à un montant donné (pas des données produites dans le cadre de la mise en œuvre de la convention)

Article 17 : pour les recherches financées à 50% par l'Etat et avec accord des co-auteurs :

- les auteurs de publications scientifiques disposent du droit de les rendre publiques au bout de 6 mois après publication;
- si les données sont rendues publiques, leur réutilisation est libre.

Par ailleurs, le projet de loi "pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages" sur lequel la CMP n'avait pas trouvé d'accord repassera en lecture à l'assemblée demain 21 et 22 juin 2016.

Voici ce qui concerne la remontée des données issues des études d'impact et autre :

« Les maîtres d'ouvrage, publics ou privés, doivent contribuer à cet inventaire par la saisie ou, à défaut, par le versement des données brutes de biodiversité acquises à l'occasion des études d'évaluation préalable ou de suivi des impacts réalisées dans le cadre de l'élaboration des plans, schémas, programmes et autres documents de planification mentionnés à l'article L. 122-4 et des projets d'aménagement soumis à l'approbation de l'autorité administrative.

« On entend par données brutes de biodiversité les données d'observation de taxons, d'habitats d'espèces ou d'habitats naturels, recueillies par observation directe, par bibliographie ou par acquisition de données auprès d'organismes détenant des données existantes.

« Les modalités de saisie ou de versement des données sont fixées par décret, pris après concertation avec les organisations représentatives des maîtres d'ouvrage, des bureaux d'études concernés et des associations contribuant ou susceptibles de contribuer à l'inventaire du patrimoine naturel. La saisie ou le versement de données s'effectue au moyen d'une application informatique mise gratuitement à la disposition des maîtres d'ouvrage par l'État. »

3. SESSION CATALOGUES THEMATIQUES

ATLAS DES INVERTEBRES BENTHIQUES

Présentation par Catherine Satra Le Bris, Ifremer Brest, IDM/SISMER

(<http://atlasbenthal.ifremer.fr>)

Cet atlas a pour objectifs de mettre à disposition les cartes de distribution des invertébrés benthiques, par espèce, agrégées par façade. Les données concernent les espèces de méga-épifaune des fonds meubles infra et circalittoraux jusqu'à la pente du plateau continental (-20 à -700m), espèces capturées au chalut durant les campagnes halieutiques.

L'atlas propose des outils de sélection et visualisation des cartes de distribution, des fiches synthétiques écologiques par espèce, et des outils d'extraction de données par critères géographiques et/ou bathymétriques.

Ces fonctions sont proposées via l'API Sextant intégré dans un site Ez, et s'appuient sur la mise en œuvre de scripts R. Les scripts R permettent de générer les cartes au format NetCDF, les fichiers xml des métadonnées et les traitements d'extraction de données. Le tout est diffusé par un projet QGIS et QGIS Server.

L'atlas sera mis en ligne au courant de l'été 2016, pour la façade Atlantique dans un premier temps.

L'OBSERVATOIRE DES OISEAUX MARINS ET COTIERS, EN MANCHE MER DU NORD

Présentation par Sonia Carrier, Agence des aires marines protégées

(<http://www.oiseaux-manche.org/>)

Un observatoire et une base de données oiseaux marins et côtiers à l'échelle de la SRM MMN a été développé dans le cadre du projet Interreg PANACHE Protected Area Network Across the CHannel Ecosystem 2012-2015. Cet observatoire comprend : une base de donnée oiseaux interopérable avec la base de donnée Atlantique nord Est (ANE) sur les aires marines protégées (postgreSQL) et une plateforme web avec formulaire de saisie, cartothèque, base documentaire et cartographie dynamique s'appuyant sur la carte Sextant.

SEXTANT GEOSCIENCES MARINES

Présentation par Marie-Odile Lamirault-Gall, Ifremer Brest, GM/CTDI

(http://sextant.ifremer.fr/fr/web/geosciences_marines)

Présentation de l'infrastructure de données géographiques de l'unité de recherche Géosciences Marines. Le portail regroupe les 300 métadonnées des catalogues Geosciences_Marines, Granulats_marins et Extraplac. Il propose une présentation détaillée des projets, un accès aux données par thématique et par zone géographique, ainsi qu'une cartothèque.

ACCES AUX DONNEES DES CAMPAGNES OCEANOGRAPHIQUES DEPUIS SEXTANT

Présentation par Vanessa Tosello, Ifremer Brest, IDM/SISMER

(Catalogue Sextant : [Systèmes de bancarisation des données marines](#))

Présentation des fonctions mises en œuvre pour l'accès aux données des campagnes de géoscience depuis le catalogue et la carte de Sextant : métadonnées décrites par capteur, visualisation des trajets et des points en interrogeant les bases de données, outil de filtre sur les données, lien vers les pages d'accès au téléchargement des données.